



**HAL**  
open science

## Marcher dans la bonne direction. Expériences féminines de la conversion à la fin du XIXe siècle

Caroline Muller

### ► To cite this version:

Caroline Muller. Marcher dans la bonne direction. Expériences féminines de la conversion à la fin du XIXe siècle. *Chrétiens et Sociétés XVIe - XXe siècles*, 2018, Éclairages sur l'histoire religieuse et culturelle de Lyon sous la Seconde République et sous le Second Empire, 25. halshs-02045238

**HAL Id: halshs-02045238**

**<https://shs.hal.science/halshs-02045238v1>**

Submitted on 21 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Marcher dans la bonne direction.

## Expériences féminines de la conversion à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Vous avez merveilleusement saisi qu'il faut à tout prix maintenir la foi dans mon âme bouleversée. Quand je crois je peux tout<sup>1</sup>.

La direction de conscience est une pratique qui souffre, chez les protestants comme chez les libres penseurs, d'une réputation sulfureuse. Cet usage de donner des conseils et consignes spirituelles est présentée comme le sommet de la domination cléricale sur les âmes, thématique qui s'était répandue au XVII<sup>e</sup> siècle et qui avait été revivifiée par Michelet au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Ce lien qui unit un directeur et une personne dirigée fait l'objet de spéculations : on accuse les directeurs de comploter contre la famille, les couples et la société toute entière dans l'ombre de leurs dirigées. Cette pratique connaît cependant un grand succès auprès de l'aristocratie catholique du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier auprès des femmes. Certains directeurs prestigieux construisent leur influence à partir de leur cercle de dirigés, hommes et femmes, à l'exemple de Monseigneur Dupanloup ou encore de Monseigneur Ségur<sup>3</sup>.

Les conversations entre directeurs et dirigés sont le théâtre de préoccupations individuelles et collectives : on discute du meilleur moyen de ramener l'entourage familial ou amical à une pratique religieuse plus fervente. La direction de conscience est l'un des lieux où s'élabore la « reconquête » catholique de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Cette reconquête n'est pas circonscrite au monde catholique ; elle est aussi tournée vers le monde protestant. Les communautés protestantes sont particulièrement dynamiques en ces temps de « Réveil » : les temples sont reconstruits, des sociétés religieuses fondées pour diffuser la Bible et évangéliser les campagnes<sup>5</sup>. Les élites protestantes jouent un rôle considérable dans les activités économiques ou encore dans la vie politique de la France dans les années 1880<sup>6</sup>.

Dans ce contexte, les retours au catholicisme sont rares, mais ils existent et sont bien documentés : le clergé cherche à promouvoir et diffuser des modèles de conversion *via* la littérature catholique qui se développe dans la seconde moitié du siècle<sup>7</sup>. Il faut dire que les

---

<sup>1</sup> Marie-Blanche-Angeline d'ADHEMAR et Georges FREMONT, *Histoire d'une direction - correspondance de l'abbé Frémont avec la Comtesse d'A., 1884-1892*, Paris, Bloud et Gay, 1931, p. 7.

<sup>2</sup> Jules MICHELET, *Du prêtre, de la femme, de la famille*, Paris, Comptoir des imprimeurs-unis : Hachette : Paulin, 1845.

<sup>3</sup> Moïse CAGNAC, *Les lettres spirituelles en France*, Paris, Gigord, 1928.

<sup>4</sup> Voir ma thèse soutenue en 2017 : « La direction de conscience au XIX<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'histoire du genre et du fait religieux (France, 1850-1914) » (sur Hal : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01635284>)

<sup>5</sup> André ENCREVE, *Protestants français au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : les réformés de 1848 à 1870*, Labor et Fides, 1986.

<sup>6</sup> Patrick CABANEL, *Histoire des protestants en France (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 2012.

<sup>7</sup> Loïc ARTIAGA, *Des torrents de papier : catholicisme et lectures populaires au XIX<sup>e</sup> siècle*, Limoges, PULIM, 2007.

associations protestantes ont une longueur d'avance dans cette bataille de l'imprimé : les revivalistes s'appuient sur un dense réseau de colportage pour toucher les zones rurales à l'aide de tracts, de brochures, de petits ouvrages peu onéreux<sup>8</sup>. En réponse, le clergé catholique développe à son tour des collections d'ouvrages et des bibliothèques, « dispensaires spirituels<sup>9</sup> » présentés comme des antidotes aux « mauvais livres ». Les récits de conversion tiennent une bonne place dans cette dynamique éditoriale : « les traités classiques cèdent alors le pas aux récits de conversion, aux faux dialogues (entre un catholique et un protestant « de bonne foi » tout prêt à se laisser convaincre<sup>10</sup>) ». Dans cette frénésie de publications, on trouve aussi des biographies de grands directeurs d'âmes ayant catéchisé des protestantes : les conversions sont présentées comme un signe de leur talent, comme des trophées d'une activité de direction bien menée.

Je propose d'observer dans cet article trois trajectoires féminines de conversion du protestantisme au catholicisme. La première concerne Emily Bengough, une jeune femme anglaise vivant à Londres avec sa mère. Les lettres que Mgr d'Hulst lui envoie entre 1866 et 1876 permettent de comprendre qu'Emily est la première de sa famille à avoir choisi de se convertir, entraînant sa mère avec elle<sup>11</sup> à une date qu'il est difficile d'établir. Emily Bengough rencontre Mgr d'Hulst en 1866 alors qu'il est « simple prêtre » à Rome<sup>12</sup>, sans doute à l'occasion d'un voyage qui conduit ces dames de la bonne société londonienne à Paris, à Rome puis Genève. Mgr d'Hulst dirige également une autre convertie, la baronne de Gervain, née Jeanne de Portal (1844-1929). La première lettre conservée date de 1878 et la conversion est maintenue secrète. Enfin, la troisième trajectoire ayant retenu mon attention est celle de la vicomtesse d'Adhémar (1849-1935), dirigée de l'abbé Frémont. Marie-Blanche-Angéline d'Adhémar se convertit en 1883 à la suite de sa rencontre avec le prêtre. La correspondance s'ouvre sur la révélation de sa conversion à sa famille en 1884.

La trajectoire documentaire des lettres de direction de conscience témoigne de la volonté de mettre en scène les conversions : elles ont souvent été conservées pour servir de réservoir de citations ou d'exemples. On trouve ainsi un feuillet explicatif en tête d'une série de lettres envoyées par Mgr d'Hulst à Madame de Gervain, qui précise la pensée de l'expéditeur :

Une convertie de Mgr d'Hulst, la baronne de Gervain m'a confié la correspondance – neuf lettres – qu'elle reçut du prélat durant la première année de la conversion. Je ne sais si ces lettres de direction présentent pour la biographie un grand intérêt (...) La baronne serait très heureuse que l'on pût en tirer quelque parti pour l'édification des fidèles<sup>13</sup>.

Les correspondances sont ensuite anonymisées, coupées, voire réécrites, ce qui oblige à un minutieux travail de critique externe pour qui souhaiterait mobiliser les versions imprimées. Ce travail repose sur deux correspondances originales manuscrites ainsi que sur une correspondance imprimée et éditée par les soins de la personne dirigée elle-même, Madame

<sup>8</sup> Michèle SACQUIN, « La controverse entre catholiques et protestants en France, XIXe - XXe siècles. I. Pluralisme et polémique, 1802-1902 », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 2002, vol. 148, p. 1049- 1061, p. 1056.

<sup>9</sup> L. ARTIAGA, *Des torrents de papier*, *op. cit.*, p. 95.

<sup>10</sup> M. SACQUIN, « La controverse entre catholiques et protestants en France, XIX e -XX e siècles », *op. cit.*, p. 1053.

<sup>11</sup> Mgr d'Hulst à Miss Bengough, RH5 – 327, 19 janvier 1875.

<sup>12</sup> RH5 – 159/160, carton de présentation de la série de lettres.

<sup>13</sup> M. Bridet à Mgr Baudrillart, RH5 – 366, 15 juillet 1905.

d'Adhémar. Dans ce dernier cas, il est nécessaire de prêter attention au projet éditorial et au visage que les protagonistes souhaitent montrer au monde : il est possible que la publication de la correspondance s'inscrive dans une logique de réhabilitation ou de mémoire<sup>14</sup>.

La mise en regard de ces trois parcours permet d'analyser la façon dont le genre pèse dans l'expérience de conversion, les contraintes et possibilités offertes par la place des femmes dans la famille et la vie domestique, mais aussi la façon dont l'entourage perçoit le rôle religieux des femmes auprès des enfants. Les lettres permettent d'analyser comment directeur de conscience et dirigée construisent et développent des stratégies – spirituelles, rhétoriques, familiales – visant à protéger la conversion et surtout à l'étendre à d'autres membres de la famille.

## Stratégies du secret : la lettre au directeur, signe de la conversion

Contrairement à ce qu'expérimentent les convertis sous la Restauration<sup>15</sup>, les conversions de ces trois femmes ne sont pas affichées publiquement, bien au contraire ; elles savent qu'elles risquent une rupture familiale et cherchent à aménager les meilleures conditions possibles avant de parler à leur famille. Madame de Gervain garde le secret de sa conversion pendant près d'une année rythmée par ses échanges avec Mgr d'Hulst. Les lettres de son directeur jouent un rôle central dans cette première année : elles sont tout à la fois une trace tangible de sa conversion tout en maintenant un lien symbolique avec l'Eglise catholique. Maintenir ce lien n'est pas sans difficultés : pour dissimuler la conversion au mari, les correspondants cherchent à établir un système de communication qui n'éveillerait pas les soupçons. Le baron de Gervain ne manquerait pas en effet de s'étonner que sa femme entretienne une correspondance suivie avec Mgr d'Hulst. On choisit alors de passer par des intermédiaires préalablement mis dans la confiance. Dans un premier temps, c'est le frère de Madame de Gervain qui « couvre » les échanges<sup>16</sup>, mais Mgr d'Hulst cherche ensuite une solution plus sûre et plus pratique :

C'est avec joie que je reçois le signal de vous écrire. Mais pendant que Madame votre mère est là, demandez-lui donc si elle ne pourrait pas, même si loin de vous, être l'intermédiaire habituel de notre correspondance. Je ne suppose pas que son écriture, bien connue de M. de G. puisse lui être suspecte, ni qu'il ait l'idée d'ouvrir les lettres d'une mère à sa fille. Et puisque nous sommes réduits à nous cacher pour faire une chose aussi avouable que l'action d'un prêtre donnant

---

<sup>14</sup> M.-B.-A. d'ADHEMAR et G. FREMONT, *Histoire d'une direction - correspondance de l'abbé Frémont avec la Comtesse d'A., 1884-1892, op. cit.* L'abbé Frémont et Madame d'Adhémar ont en fait mené trois projets de publication de leurs lettres : la première année de la correspondance, puis deux volumes de lettres choisies. Ce projet éditorial intervient très tôt dans leurs échanges puisqu'ils évoquent dès la première année la nécessité de conserver toutes les lettres pour préparer la publication. Madame d'Adhémar indique dans la préface les logiques de ses choix : laisser place aux questions politiques quitte à écarter parfois les préoccupations spirituelles. Il reste que les lettres ont sans doute été en parties réécrites et coupées.

<sup>15</sup> Pierre TRIOMPHE, « Repenser les limites du politique et du religieux sous la Restauration. L'apport des polémiques engendrées par les conversions religieuses », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*, 2012, n° 10.

<sup>16</sup> Mgr d'Hulst à Madame de Gervain, « Depuis, j'ai voyagé en divers lieux et je prends le premier moment libre pour vous écrire sous le couvert de Monsieur votre frère. Et d'abord, à ce propos, puisque votre famille est au courant, ne pourriez-vous pas me désigner dans son sein un intermédiaire par lequel nous pourrions correspondre sinon fréquemment, du moins régulièrement. » (RH5 – 362, 24 août 1878)

quelques encouragements et quelques conseils à une âme dépourvue de secours comme la vôtre, ce moyen me paraîtrait le plus sûr et le plus régulier. J'en userai avec une extrême discrétion, n'oubliant pas que Madame votre Mère est protestante, et ayant moi-même peu de temps. Mais du moins je pourrais en user chaque fois qu'il y aurait une utilité véritable et sans être obligé d'attendre pendant des semaines ou des mois<sup>17</sup>.

Ce passage révèle qu'il existe des « cercles de secret », c'est-à-dire des niveaux de confidentialité autour de la conversion de Madame de Gervain ; son frère est au courant puisque c'est le premier intermédiaire, mais on découvre aussi que ses proches parents sont aussi dans la confiance. Mgr d'Hulst suggère de s'appuyer sur ces liens familiaux car ils garantissent la correspondance : Monsieur de Gervain ne trouvera rien d'insolite à ce que son épouse échange avec sa mère. Cela montre aussi que les activités épistolaires de Madame de Gervain sont relativement surveillées ; dans le foyer, l'arrivée du courrier est un temps collectif et chacun sait quelles lettres sont reçues et de quels correspondants. Mgr d'Hulst est conscient des limites du dispositif qu'il propose : détourner la correspondance mère-fille au profit d'une correspondance cachée fait prendre le risque de fâcher la mère de sa dirigée et de la placer dans l'embarras vis-à-vis du reste de la famille. En effet, la nouvelle de la conversion de Madame de Gervain n'a sans doute pas été plaisante pour sa famille. La famille Portal a un long passé de persécutions et d'exils liés aux guerres de religion et la conversion de leur fille a certainement provoqué un choc. Les *Mémoires* familiales relatent ces événements et évoquent les stratégies qui avaient été mises en place pour éviter que le grand-père de Jeanne de Portal (Madame de Gervain) ne soit baptisé par un curé<sup>18</sup>. Ce n'est pourtant pas la réaction de la famille Portal qui préoccupe Madame de Gervain mais bien plutôt celle de son mari Léopold de Gervain<sup>19</sup> (1824-1888).

Elle craint en effet que son mari n'ait deviné son abjuration et s'interroge sur l'attitude à adopter au cas où la question soit posée. Elle s'en inquiète à plusieurs reprises auprès de son directeur qui tente de la rassurer :

Il ne vous sera pas fait de question directe, j'en ai la conviction, et vous pourrez en dehors d'une question directe et péremptoire, prendre tous les biais que la diplomatie vous suggérera. En affirmant à tout propos que vous êtes *catholique* de cœur, vous expliquez suffisamment votre façon d'agir et vous écarterez une interrogation pourtant plus loin. Mais si, ce que je considère comme presque impossible, on vous posait la question directe, non, mille fois non, mon enfant, il ne faut pas mentir<sup>20</sup>.

Plutôt que de procéder à une annonce brutale et directe, la stratégie adoptée est de laisser sous-entendre, par des propos ou des comportements, que Madame de Gervain se « sent » catholique sans l'être d'un point de vue confessionnel. Directeur et dirigée discutent des opportunités et limites de cette stratégie. Madame de Gervain est invitée à décliner le

---

<sup>17</sup> Mgr d'Hulst à Madame de Gervain, RH5 – 363, 19 octobre 1878.

<sup>18</sup> Frédéric PORTAL, *Les Descendants des Albigeois et des huguenots, ou Mémoires de la famille de Portal*, Paris, C. Meyrueis, 1860.

<sup>19</sup> Le baron Léopold de Gervain, baptisé dans l'Eglise réformée de Bordeaux en 1824, était avocat. Il se marie en secondes noces avec Jeanne-Laure de Portal (Madame de Gervain) en 1867. Le couple a vingt ans d'écart.

<sup>20</sup> Mgr d'Hulst à Madame de Gervain, RH5 – 358, 8 avril 1878.

patronage d'une école protestante, « écoles d'erreur<sup>21</sup> », au nom de ses convictions ; par contre, Mgr d'Hulst la dissuade d'intervenir directement dans les affaires de la famille et notamment dans l'éducation de la fille du baron, née d'un premier mariage : « Vous n'êtes pas obligée d'empêcher votre belle-fille de faire sa première communion protestante. Il y aurait même de graves inconvénients à ce que vous l'empêchiez<sup>22</sup> ».

Il s'agit de trouver un équilibre entre un maintien des apparences - qui protège Madame de Gervain du scandale et de la rupture familiale – et les exigences de la nouvelle foi catholique. La question se pose directement à propos des réunions du culte que Madame de Gervain ne peut éviter, sous peine de rendre visible et explicite son retrait de la communauté protestante de Nérac. Il faut donc identifier les espaces desquels il est possible de se retirer sans faire de bruit, par exemple les réunions familiales :

Pour ce qui est des réunions du culte chez Madame votre Mère, puisque là du moins vous êtes à l'aise, je vous engage à n'y pas paraître. La tolérance pour les personnes peut aller aussi loin qu'on veut dans le catholicisme, mais l'essence même de notre religion est d'être exclusive en matière de doctrine (...) Par conséquent ceux qui lui appartiennent n'ont pas le droit de participer à une autre forme de culte<sup>23</sup>.

On peut d'ailleurs noter que ce fragile équilibre du non-dit est aussi soutenu par Monsieur de Gervain dont on est certain qu'il soupçonne l'abjuration de sa femme :

Je suis convaincu que votre mari soupçonne la vérité et n'ose pas l'approfondir. Le jour où il vous pressera trop, vous pourrez lui dire « c'est fait et vous vous en doutez depuis longtemps ». Mais n'allez pas au-devant de cette révélation<sup>24</sup>.

Comment comprendre l'attitude de l'entourage ? Madame de Gervain donne des signes de plus en plus significatifs de sa conversion : le refus de soutenir et patronner les œuvres du pasteur, des réticences à marier sa belle-fille à un protestant, une distance progressive vis-à-vis du rituel protestant. Pourtant, son mari se refuse à poser la question clef, celle de l'abjuration de sa femme. C'est aussi l'attitude de son beau-frère et de la famille Gervain dans son ensemble. Ils semblent éviter l'affrontement, et cela se traduit par une tolérance de plus en plus large à l'égard du comportement de Madame de Gervain. Cette tolérance leur paraît préférable au scandale public qui éclaterait à Nérac si la nouvelle de la conversion était connue. Pour cette famille de notables de l'Agenais, et dans le haut lieu d'enracinement protestant de Nérac, la nouvelle du retour au catholicisme de la baronne ne manquerait pas de susciter inquiétude et controverses, dans un univers social où les élites locales sont censées incarner l'exemple moral et religieux. Lorsque le secret finit par voler en éclats, la conversion fait prendre le risque de l'exclusion du cercle familial et de la communauté au sens large.

## La conversion au risque de l'exclusion

<sup>21</sup> Mgr d'Hulst à Madame de Gervain, RH5 – *idem*.

<sup>22</sup> RH5 – 359, 29 mai 1878.

<sup>23</sup> RH5 – 358, 8 avril 1878.

<sup>24</sup> RH5 – 363, 19 octobre 1878.

Les trois femmes font face à l'hostilité de leurs familles au moment de la révélation de leur conversion. Le propos de Philippe – E. Landau au sujet de la communauté juive s'applique également à la communauté protestante : « Il faut beaucoup de détermination au néophyte pour affronter, outre sa famille, sa communauté d'origine<sup>25</sup>. »

### Le scandale et ses conséquences

La découverte de la conversion entraîne des dissensions familiales qui débordent de la sphère du foyer<sup>26</sup>. Dans le cas de Madame d'Adhémar, les journaux s'en mêlent, jusqu'au pasteur qui condamne publiquement les converties au cours d'une prédication. Le premier cercle de parents perçoit la conversion comme une trahison personnelle et une atteinte aux devoirs filiaux :

Ma famille sait tout. J'ai parlé le jour même de mon arrivée, c'est-à-dire jeudi. La catastrophe est complète. Mon père ne me pardonnera jamais. Il est parti aussitôt pour la campagne où il a mandé auprès de lui mon mari qui était allé apprendre à sa propre famille ce que je faisais en même temps connaître à la mienne. Voici quelques-unes des pensées de mon père ; il estime que j'ai manqué de confiance en lui ; il me croyait loyale, j'ai menti ; il me croyait une fille aimante, je n'ai pas hésité à lui briser le cœur (...) Tous les membres de ma famille sont indignés. Je ne peux pas vous donner des détails par lettre à ce sujet. Sachez seulement qu'on veut soustraire mes enfants à mon influence<sup>27</sup>.

L'entourage met en place différentes formes de pression pour inciter la convertie à changer d'avis : menace du retrait des enfants, calomnies, chantage affectif. Cette « tempête furieuse » qui s'abat sur elle touche aussi son couple : Monsieur d'Adhémar est pris à parti par sa propre famille<sup>28</sup>. Les préoccupations de la famille dépassent cependant la question de la trahison personnelle : on craint que la nouvelle de la conversion de Madame d'Adhémar ne nuise aux intérêts de tous.

A mesure que je médite l'effet produit dans ma famille par la nouvelle de ma conversion, je démêle la cause principale de la tempête qu'ont soulevée mes aveux. Hélas ! quelle découverte désolante : l'homme est jaloux de Dieu. Au fond, ce que l'on me reproche, c'est de faire passer les choses divines avant les choses humaines<sup>29</sup>.

Ces « choses humaines » concernent dans l'immédiat la réputation de la famille ainsi que les projets d'union matrimoniales ; on demande à Madame d'Adhémar de dissimuler sa conversion

<sup>25</sup> Philippe-E. LANDAU, « Se convertir à Paris au XIXe siècle », *Archives Juives*, 2002, Vol. 35, n° 1, p. 27- 43, p. 33.

<sup>26</sup> Voir aussi les récits de conversion analysés dans Frédéric GUGELOT, *La conversion des intellectuels au catholicisme en France, 1885-1935*, Paris, CNRS Editions, 1998.

<sup>27</sup> Lettre du 29 septembre 1884, dans M.-B.-A. d'ADHEMAR et G. FREMONT, *Histoire d'une direction - correspondance de l'abbé Frémont avec la Comtesse d'A., 1884-1892, op. cit.*

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>29</sup> Lettre du 11 octobre 1884, *Ibid.*, p. 8.

« sous peine de faire peut-être échouer un projet de mariage<sup>30</sup> ». La conversion engage toute la famille : cela pourrait dissuader d'autres familles protestantes de maintenir et approfondir les liens dans la mesure où l'endogamie religieuse reste la règle.

La nouvelle de la conversion de Madame d'Adhémar ne tarde pas à se répandre et, à nouveau, sert de terrain de controverse entre catholiques et protestants : les journaux s'emparent de « l'affaire » ; le « parti catholique » (pour reprendre les termes des lettres) y voient une victoire et la preuve de leur influence, si bien qu'ils cherchent à instrumentaliser la conversion en la portant sur la place publique : « J'ai dû écrire à l'archevêque pour le prier d'arrêter une députation de catholiques qui voulaient m'apporter leurs félicitations dans la maison même de mon père<sup>31</sup>. » La démarche individuelle de Madame d'Adhémar est ainsi réinscrite par tous dans la bataille que se livrent protestants et catholiques dans ce dernier tiers du siècle<sup>32</sup>. Une autre préoccupation émerge dès l'annonce de la conversion : l'avenir des enfants.

### L'horizon de la conversion : les enfants

Pour les directeurs de conscience, la conversion individuelle n'est qu'un enjeu secondaire au regard du projet de conversion collective des familles par le biais des mères. Ce souci de convertir les enfants est lisible bien avant l'annonce de l'abjuration. Mgr d'Hulst estime que l'annonce de l'abjuration de Madame de Gervain doit intervenir à un moment stratégique :

Je demeure convaincu que la bonne Providence ménagera une occasion pour vous de révéler votre abjuration, mais au moment favorable, alors que cette révélation pourra profiter à l'éducation catholique de vos enfants et non la rendre plus impossible que jamais, ce qui ne manquerait pas d'arriver si vous vous déclariez aujourd'hui<sup>33</sup>.

Les enfants du couple sont alors âgés de dix et huit ans<sup>34</sup> : il est alors possible à Monsieur de Gervain et son entourage de les envoyer poursuivre leur éducation auprès d'autres membres de la famille ou encore dans des institutions protestantes. A l'inverse, attendre quelques années permettrait de fortifier la place de la mère auprès d'eux, de la laisser poursuivre une éducation religieuse qui les préparerait discrètement à un retour au catholicisme. Ce pari de Mgr d'Hulst renvoie à une conception plus générale de la place des femmes dans la reconquête des âmes ; le clergé s'appuie sur leur rôle domestique et maternel au foyer pour maintenir ou retrouver une influence<sup>35</sup>. Pour que cette influence puisse s'exercer à long terme, il faut éviter à tout prix la séparation des mères converties de leurs enfants :

Je crois seulement que vous ne pouvez pas rompre en visière avec M. de Gervain pour ce mariage : il s'agit de sa fille qui n'est pas la vôtre ; si vous brusquez il vous l'enlèvera et vous n'aurez avancé ni son mariage ni sa conversion. Vous pouvez entretenir tout doucement la jeune fille dans cette pensée si elle lui sourit, mais

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>31</sup> Lettre du 21 octobre 1884, *Ibid.*, p. 13.

<sup>32</sup> M. SACQUIN, « La controverse entre catholiques et protestants en France, XIXe -XXe siècles », *op. cit.* Voir aussi Michèle SACQUIN, *Les conversions protestantes dans l'apologétique catholique française sous la restauration*, Artois presses université, 1996.

<sup>33</sup> Mgr d'Hulst à Madame de Gervain, RH5 – 359, 29 mai 1878.

<sup>34</sup> Jeanne Paule Lucie (1868-1945) et Pierre Henri Gabriel (1870-1911).

<sup>35</sup> Voir « Gouverner les âmes pour reconquérir la société » dans « La direction de conscience au XIXe siècle. Contribution à l'histoire du genre et du fait religieux (France, 1850-1914) », 2017, p. 137-188. (sur Hal : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01635284>)

rien de plus. Elle est jeune pour se marier, le temps peut aplanir bien des obstacles. C'est cette crainte de nuire à la conversion future de vos enfants qui m'arrête toujours de vous laisser déclarer votre abjuration. Mais je vous renouvelle l'avis de ne pas mentir<sup>36</sup>.

Les femmes converties sont des missionnaires dans leur foyer. On retrouve la même inquiétude dans la famille de Madame d'Adhémar, bien qu'elle touche différemment ses filles et son fils<sup>37</sup> :

On dit à mon mari qu'il doit mettre mon fils au lycée, et mon fils n'a que neuf ans ! On entrevoit plus difficilement le moyen de m'enlever mes filles. On luttera cependant, sans épargner si leur âge, ni leur sensibilité<sup>38</sup> !

La religion du petit Jean cristallise plus d'inquiétude que celle de Marcelle, Edmée et Marie ; c'est la religion du futur héritier et chef de famille ; s'il se convertit, les descendants seront eux aussi catholiques. C'est la raison pour laquelle l'avenir de l'enfant fait l'objet d'une véritable bataille : sans le dire, Madame d'Adhémar souhaiterait qu'il devienne prêtre, tandis que son entourage s'évertue à gagner du temps pour éviter que l'enfant ne soit baptisé. Les deux années qui suivent donnent à voir une série de compromis. Dans un premier temps, Madame d'Adhémar s'engage « à ne pas les rattacher au catholicisme par un lien effectif avant un an », et à ne pas les emmener à la messe :

Pour assurer la paix du foyer et la tranquillité de ces jeunes âmes, j'ai consenti, en déclarant toutefois que je continuerai à élever mes enfants selon mes convictions. J'insistai beaucoup sur ce point. Malheureusement je ne parlai pas des offices religieux. On en conclut que je n'avais pas l'intention d'amener mes enfants à la messe avec moi. Leur père s'y oppose aujourd'hui formellement<sup>39</sup>.

Un an plus tard, elle obtient, avec le soutien de son mari, que ses filles fassent leur première communion. L'avenir de Jean reste par contre toujours en suspens. Ces tensions autour de l'avenir des enfants suscitent de tels conflits que les converties peuvent s'éloigner – ou être exclues - de la communauté familiale.

### La conversion au risque de l'exclusion : ruptures familiales

Si la correspondance de Madame de Gervain et Mgr d'Hulst s'interrompt avant l'annonce de l'abjuration, la lettre de présentation du fonds indique cependant que la conversion a provoqué la séparation provisoire du couple :

---

<sup>36</sup> Mgr d'Hulst à Madame de Gervain, RH5 – 361, 23 juillet 1878.

<sup>37</sup>

<sup>38</sup> Lettre du 29 septembre 1884, M.-B.-A. d'ADHEMAR et G. FREMONT, *Histoire d'une direction - correspondance de l'abbé Frémont avec la Comtesse d'A., 1884-1892, op. cit.*, p. 2.

<sup>39</sup> Lettre du 12 octobre 1884, *Ibid.*, p. 14.

Comme vous le verrez par les lettres, elle vivait dans une perpétuelle inquiétude que sa conversion fût connue de son mari : ce qui arriva d'ailleurs un peu plus tard et amena une rupture de plusieurs mois entre elle et son mari<sup>40</sup>.

On peut supposer que Madame de Gervain a trouvé refuge dans sa propre famille qui était au courant de sa conversion avant son mari. On ne trouve pas de trace d'une éventuelle publicisation dans les journaux : tout indique qu'elle a réintégré le domicile conjugal, probablement sous la condition de pratiquer sa nouvelle religion avec discrétion.

Cette réintégration n'a pas lieu dans le cas de Miss Bengough. Son passage de l'anglicanisme au catholicisme entraîne une rupture complète ; seule sa mère se résout à la suivre dans sa nouvelle religion, au prix de l'isolement familial. La mort de celle-ci en 1875 oblige directeur et dirigée à envisager l'avenir :

Vous êtes dans l'exil, et cet exil est particulièrement amer pour vous : cette chère Mother était la seule compagne de votre âme et de votre cœur, le seul membre de votre famille qui vous eût suivie dans votre retour à l'Eglise Catholique, l'unique objet de votre dévouement, l'unique occupation de votre vie (...) Par quel chemin devrez-vous y marcher ? Demeurerez-vous au milieu de votre famille Protestante ? Vous ferez vous une existence indépendante et isolée ? Ou enfin irez-vous demander au cloître un asile pour votre cœur meurtri de douleur et affamé d'affection<sup>41</sup> ?

En se convertissant, Miss Bengough s'est condamnée au célibat, puisque les mariages sont arrangés par les familles et que le critère confessionnel est incontournable. Il paraît également difficilement envisageable de retourner vivre dans sa famille qui lui interdirait la pratique libre du catholicisme. Reste « l'existence indépendante et isolée » et le stigmate du célibat en des temps de dénonciation « des vieilles filles<sup>42</sup> » C'est la raison pour laquelle son directeur de conscience l'invite à réfléchir à une solution qui lui permettrait de vivre de façon honorable, à l'abri de la condamnation du monde : le couvent.

Voilà de graves questions dont la solution n'est pas urgente, mais que j'aimerais bien traiter avec vous. Si vous pouviez faire un peu plus tard un petit voyage à Paris, je vous ferais faire une retraite dans un couvent où l'on reçoit spécialement pour cet objet les dames du monde, et là nous examinerions ensemble ce que Dieu demande de vous<sup>43</sup>.

Le directeur offre une porte de sortie en engageant son réseau et même sa bourse pour qu'elle vienne à Paris : il lui propose de lui prêter la somme nécessaire au voyage. Dans une répartition des places qui ne laisse pas d'autre rôle aux femmes que celui de mère, d'épouse ou de religieuse, la conversion est un choix qui menace la vie matérielle et sociale.

En théorie, les épouses et les filles doivent obéissance à leurs maris et leurs pères ; de même, c'est le père qui détient toute autorité sur les enfants. Cette dissymétrie des droits rend les femmes converties dépendantes des hommes de leur entourage, pères et maris, qui ont le dernier mot en vertu de leur statut de chef de famille, soutenu par le droit. Pour Madame de

<sup>40</sup> M. Bridet à Mgr Baudrillart, RH – 366, 15 juillet 1905.

<sup>41</sup> Mgr d'Hulst à Miss Bengough, RH5 – 328, 6 février 1875.

<sup>42</sup> Cécile DAUPHIN, « La vieille fille, histoire d'un stéréotype », in *Madame ou Mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine (XVIIIe-XIXe siècles)*, Paris, Montalba, 1984, p. 207- 231.

<sup>43</sup> *Idem*.

Gervain et Miss Bengough, l'attitude du mari et du père se solde par l'exclusion temporaire ou définitive du cercle familial ; pour Madame d'Adhémar, c'est au contraire le soutien du mari qui rend possible l'acceptation de l'abjuration puis la conversion collective.

Dès l'annonce de la conversion, l'abbé Frémont souligne l'importance du soutien de Monsieur d'Adhémar et insiste sur l'urgence de peser dans ses décisions car c'est lui qui détient le pouvoir de changer leur situation :

Votre courageux et digne époux vous soutient. Appuyez-vous sur lui avec confiance : qu'il n'ignore aucune de vos démarches. L'avenir de vos enfants est dans ses mains et il faut que votre amour maternel obtienne de lui qu'on ne les livre pas à des milieux, sinon pervers, du moins dangereux<sup>44</sup>.

La solidité du couple est mise à l'épreuve dans la mesure où l'entourage s'attache à « retenir le fils et le mari<sup>45</sup> ». Les pressions sont telles que Monsieur d'Adhémar évoque l'idée de s'éloigner en reprenant ses activités militaires :

Les proches parents et aussi les parents éloignés, les oncles, les tantes, les cousins ont créé autour de mon beau-père une agitation énervante qui a fini par l'exciter beaucoup et dont le but n'est autre que de briser l'union qui existe entre mon mari et moi. Mon beau-père, je le veux bien, ne voit pas où on le mène, mais il prend une attitude dangereuse dont les conséquences pourraient bien se retourner contre lui. Si son fils, incapable de supporter la persécution méchante à laquelle il est en butte, vient à céder aux impulsions d'une nature aventureuse, s'il engage dans la légion étrangère, pour cinq ans ; s'il part pour le Tonkin, comme il en a conçu le projet, mon beau-père s'apercevra peut-être qu'il a fait fausse route (...) Laisser mon mari, parce qu'il est malheureux, se dérober à lui-même, à sa femme, à ses enfants, c'est à quoi jamais je ne prêterai les mains<sup>46</sup>.

La situation de la famille, et de Madame d'Adhémar en priorité, repose sur la résistance de Monsieur d'Adhémar. Le père de ce dernier reste au fil des mois profondément hostile à l'idée qu'une partie de la famille ne devienne catholique ; il menace même de ne plus les recevoir :

De graves explications ont eu lieu entre mon beau-père et mon mari au sujet de notre venue ici. Il n'est pas inutile que je vous en dise un mot. (...) M. d'A. reçut de son père une lettre par laquelle, à la veille de notre arrivée chez lui, il nous pria tout à coup de suspendre nos projets ne sachant pas encore, disait-il, s'il pourrait se résoudre à nous recevoir. M. d'A. violemment secoué par cette communication imprévue, pris aussitôt le train, arriva chez son père et là, avec autant de respect que d'affection que de profonde et légitime douleur, il laissa déborder, pour la première fois devant son père, ses véritables sentiments. Il dit tout. Il approuva hautement ma conversion (...) Il osa déclarer son dessein arrêté

---

<sup>44</sup> Lettre du 30 septembre 1884, M.-B.-A. d'ADHEMAR et G. FREMONT, *Histoire d'une direction - correspondance de l'abbé Frémont avec la Comtesse d'A., 1884-1892, op. cit.*, p. 3.

<sup>45</sup> Lettre du 8 novembre 1884, « On commence à perdre l'espoir de mon retour au protestantisme et l'on ne songe plus qu'à y retenir mon mari et mon fils. Tout tend à cet unique but (...) » *Ibid.*, p. 19.

<sup>46</sup> *Ibid.*

de faire faire la première communion cette année même après Pâques à ses deux filles aînées<sup>47</sup>.

Le ton change sensiblement après cette intervention de Monsieur d'Adhémar :

Toute objection devint inutile. Mon beau-père n'en fit aucune, sans doute parce que je n'étais pas là et que les convictions catholiques de mon mari ne pouvaient être attribuées à mon influence. Il consentit à nous recevoir sous deux conditions : premièrement, pendant leur séjour chez leur grand-père mes filles n'iraient pas à l'église ; secondement, quand je m'y rendrais, ce serait à une heure assez matinale pour que personne ne pût me rencontrer dans le parc un livre de messe à la main<sup>48</sup>.

A lire ces échanges, on comprend que c'est la question de la visibilité de la conversion qui est centrale : le père de Monsieur d'Adhémar craint le regard de la communauté, des domestiques, des autres membres de la famille – l'enjeu est social autant que spirituel. La stratégie suggérée par l'abbé Frémont, patienter et progresser année par année, s'avère payante.

Le 14 février 1886, le succès est complet : après consultation de tous les hommes de la famille<sup>49</sup>, on décide d'envoyer Jean dans un collège catholique à Arcueil. Le temps a finalement joué en la faveur de la conversion, les uns et les autres estimant plus grave de laisser l'enfant sans religion que de le laisser devenir catholique<sup>50</sup>. Le rôle de Monsieur d'Adhémar a été déterminant :

Je peux vous assurer, en connaissance de cause, que M. d'A. a eu plus de mérite à mettre son fils à Arcueil qu'à me soutenir auprès de sa famille, il y a deux ans. On avait accepté mon retour au catholicisme et celui de mes filles. Mais mon fils, c'est autre chose<sup>51</sup>.

Dans ces contextes conflictuels, les lettres du directeur de conscience matérialisent le lien que les converties tissent avec leur nouvelle Eglise, mais aussi leur éloignement de leur communauté confessionnelle d'origine. La rédaction des lettres au directeur constitue un acte de retrait : on y développe une nouvelle lecture de sa vie quotidienne, de ses droits et devoirs, au prisme de sa nouvelle religion. Ce changement informe l'ensemble de ses activités. C'est la raison pour laquelle le lien au directeur est essentiel : les lettres reçues composent une boussole qui pointe discrètement vers la bonne direction.

<sup>47</sup> Lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1885, *Ibid.*, p. 99.

<sup>48</sup> Lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1885, *Ibid.*, p. 100.

<sup>49</sup> Seuls les hommes apparaissent dans les discussions ; ils prennent les décisions fondamentales concernant l'orientation religieuse des familles, qu'il s'agisse de la famille d'Adhémar ou de Gervain.

<sup>50</sup> M.-B.-A. d'ADHEMAR et G. FREMONT, *Histoire d'une direction - correspondance de l'abbé Frémont avec la Comtesse d'A., 1884-1892, op. cit.*, p. 120.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 121.

## La lettre, un nouveau catéchisme ?

La conversion n'est pas seulement une transformation spirituelle. A l'apprentissage d'un nouveau dogme et de nouvelles pratiques religieuses s'ajoute une forme d'acculturation : on découvre d'autres journaux, d'autres livres, d'autres façons de regarder et d'interpréter l'actualité politique, particulièrement dense pour l'Eglise catholique entre les années 1860 et 1910. Le directeur de conscience accompagne et guide l'ensemble de ces apprentissages.

### Encadrer les nouvelles pratiques spirituelles

C'est lui qui donne le rythme des pratiques religieuses et les dispenses lorsqu'elles sont nécessaires pour éviter le conflit familial. La conversion au catholicisme oblige à adopter de nouvelles pratiques : chercher un confesseur, changer de lieu de culte pour pouvoir entendre la messe. Ces gestes si banals dans les réseaux catholiques représentent de véritables démarches pour des femmes dont le réseau catholique est restreint : à qui s'adresser ? Quelle église choisir ? Pour faciliter ces apprentissages, les directeurs suggèrent des noms et des lieux, recommandent leurs dirigées. L'abbé Frémont recommande Madame d'Adhémar à l'abbé Sylvain qui devient son confesseur, puis au cardinal Mermillod. De son côté, Mgr d'Hulst cherche à faire bénéficier Miss Bengough de sa connaissance des réseaux catholiques français en lui suggérant de se rendre à la Chapelle française de King's Street à Londres<sup>52</sup>. Le niveau d'intervention des directeurs dans les pratiques religieuses des converties dépend cependant de leur situation et de leur isolement ; dans le cas de Madame de Gervain, Mgr d'Hulst donne des consignes précises et explicites, conscient de la difficulté pour elle à prendre conseil ailleurs tant que sa conversion n'est pas publique. Il s'emploie à lui donner des routines :

Je ne suis pas d'avis que vous vous pressiez de changer de confesseur. Celui que vous avez suffi pour vous donner l'absolution quand vous pouvez la recevoir. Moi je demeure à votre disposition pour vous donner une direction un peu plus étendue. Si vous pensiez au bout de quelque temps que vous ne trouvez pas de ce bon prêtre tout le secours dont votre âme a besoin, il serait temps alors de changer<sup>53</sup>.

Il agit de même avec Miss Bengough :

Cependant il y a des cas où il faut soigner son corps même au préjudice des secours spirituels. C'est au Directeur qu'il appartient d'en juger. Puisque vous n'avez pas de Directeur et que vous me témoignez cette confiance, je vous dirai mon avis. Vous devez vous soigner à cause de votre mère à qui vous êtes nécessaire. Faites donc tout ce qu'il faut pour ne pas altérer davantage votre santé, et même pour la rétablir. Tâchez cependant de communier au moins tous les dimanches, et quand vous pourrez le faire dans la semaine sans fatigue, ne refusez pas ce secours à votre âme<sup>54</sup>.

A ces directives sur les rythmes des pratiques s'ajoute une attention à la pédagogie : les converties sont particulièrement exigeantes dans la discussion des Ecritures, exercice auquel

<sup>52</sup> Mgr d'Hulst à Miss Bengough, RH5 – 301, 5 octobre 1869.

<sup>53</sup> Mgr d'Hulst à Madame de Gervain, RH5 – 359, 29 mai 1878.

<sup>54</sup> Mgr d'Hulst à Miss Bengough, RH5 – 301, 5 octobre 1869.

elles sont rompues. Mgr d'Hulst consacre de longs passages à l'explicitation et s'attache à préciser les points difficiles du dogme et surtout les différences avec les conceptions protestantes.

Le passage de l'Évangile relatif au péché contre le Saint Esprit est un des plus obscurs ; il a exercé, sans succès, la sagacité de tous les interprètes. L'explication la plus raisonnable est celle qui fait entendre sous le nom de péché contre le Saint Esprit la résistance de l'âme à la grâce de conversion qui la sollicite à la dernière heure de sa vie. (...)

Tout ce qui touche à la condition de l'âme séparée du corps (telle qu'elle sera entre la mort et la résurrection) est extrêmement mystérieux. Toutefois, comme c'est l'âme qui, par son union avec le corps communique à celui-ci la faculté de sentir le plaisir ou la douleur, si bien que le corps est insensible – on conçoit que, dans le corps vivant, c'est (d'une certaine manière) l'âme elle-même qui sent, et dès lors Dieu peut bien miraculeusement lui faire sentir la même chose sans le corps. Du reste on n'est pas obligé de croire que la peine sensible du Purgatoire sera absolument de même nature que nos souffrances physiques actuelles<sup>55</sup>.

### Guider la transformation culturelle

Le rôle du directeur ne s'arrête cependant pas aux orientations spirituelles : il accompagne aussi une transformation des pratiques culturelles. Protestants et catholiques n'ont pas les mêmes lectures, ni la même liberté de choix des ouvrages. Les converties sont invitées à prolonger leur transformation intérieure par des changements dans leur vie intellectuelle, tout en prenant soin de ne pas brusquer leur entourage :

Pour vos lectures, vous devez tenir un milieu. Trop de rigueur vous afficherait trop et vous livrerait aux critiques. La Revue des Deux-Mondes est généralement assez mauvaise. Mais il y a des articles qu'on peut lire. En général les articles de politique, de voyages, de sciences peuvent être lus. Je ne verrais non plus pas d'inconvénients à ce que vous lussiez les articles de M. d'Hussonville sur George Sand. Je ne vous dirais pas cela si vous étiez maîtresse de vos actes ; je vous dirais de laisser entièrement de côté ce recueil ou le bien est presque toujours mêlé de mal. Mais dans votre situation, il ne faut pas trop tendre la corde. Le correctif consistera à me faire savoir un peu ce que vous lisez.

Les romans de la Revue ne sont pas ordinairement mauvais mais ils sont assez risqués parfois : c'est une lecture qui ne doit pas vous être très saine avec votre nature impressionnable<sup>56</sup>.

La lecture n'est pas seulement une activité solitaire : les romans et les articles font l'objet de discussions collectives et alimentent la vie familiale et mondaine. Dans l'entourage de Madame de Gervain, la *Revue des Deux-mondes* semble être l'un des supports de la conversation. Ici, l'objet culturel se charge d'un sens confessionnel et identitaire. Cet usage public et collectif de la lecture pose problème car il contraint les converties à signifier le

<sup>55</sup> Mgr d'Hulst à Madame de Gervain, RH5 – 360, 3 juillet 1878.

<sup>56</sup> Mgr d'Hulst à Madame de Gervain, RH5 – 357, 3 avril 1878.

changement en abandonnant certains livres. On constate d'ailleurs que l'entourage guette les choix de lecture des converties et les interprète ; Madame d'Adhémar indique ainsi que, « astreinte au silence depuis deux ans [date de sa conversion], le titre du livre qu'on [lui] voit entre les mains acquiert une certaine importance aux yeux de [son] entourage, c'est presque une manifestation de [sa] pensée<sup>57</sup>. » Dans cette perspective, tout refus de lecture est interprété à l'aune de la nouvelle identité confessionnelle et les directeurs sont obligés de s'adapter à la sensibilité de l'entourage des converties. Mgr d'Hulst écrit ainsi : « Néanmoins je persiste à déconseiller ces lectures, sauf le cas où M. de G. paraîtrait contrarié que vous en fassiez le refus<sup>58</sup>. » Cette attention aux lectures s'inscrit dans le contexte de la « bataille de l'imprimé » dans laquelle se jette l'Église catholique dans la seconde moitié du siècle<sup>59</sup>. Le clergé catholique développe une véritable prophylaxie de la lecture, identifiant les « mauvais livres » à des poisons et n'hésitant pas à donner des interdits et prescriptions précises en la matière<sup>60</sup>. Dans ce contexte, censurer, restreindre, s'interdire la lecture apparaît comme une préoccupation marquée du sceau du catholicisme : le modèle protestant d'éducation féminine incite au *self-gouvernement* plutôt qu'à la tutelle exercée par le confesseur<sup>61</sup>.

Dans cette perspective, les converties cherchent l'équilibre dont parle Mgr d'Hulst : elles demandent des lectures compatibles avec leurs nouveaux devoirs catholiques mais aussi avec les habitudes de leur milieu :

Maintenant, Monsieur l'Abbé, voudriez-vous bien m'indiquer un autre livre, également « laïque » car je le lirai à la campagne, au milieu de ma famille à qui je désire montrer que le culte de la vérité dans une âme catholique ne proscrie pas les écrivains profanes en qui Dieu fait briller quelque étincelle<sup>62</sup>.

Les directeurs proposent alors des lectures appropriées : des extraits des Écritures (des psaumes ou encore l'Écclésiastique<sup>63</sup>), *l'Imitation de Jésus-Christ*. L'abbé Frémont renonce à faire lire le *Génie du christianisme* à Madame d'Adhémar de crainte que cette lecture ne passe pour de la provocation ; il lui propose en remplacement *l'Emile* de Rousseau tout en l'avertissant des « brillantes chimères dont il pullule<sup>64</sup> ». Pour que ce changement de pratiques de lectures puisse avoir lieu sans encombre ni conflit familial, la solution trouvée dans les deux cas consiste à exercer un contrôle étroit sur la *manière* de lire plutôt que sur les livres eux-mêmes : les converties doivent parler de ce qu'elles ont lu, livrer leurs impressions, bref agir sur « l'après lecture » à défaut d'en changer totalement et immédiatement le contenu. On sent, à étudier les discours sur la lecture, la dense observation dont les nouvelles converties font l'objet. La conversion place en effet dans une situation d'entre-deux : elle marque un écart vis-à-vis de la communauté confessionnelle d'origine, tout en ne leur permettant d'être

<sup>57</sup> Lettre du 6 août 1886, dans M.-B.-A. d'ADHEMAR et G. FREMONT, *Histoire d'une direction - correspondance de l'abbé Frémont avec la Comtesse d'A., 1884-1892, op. cit.*, p. 132- 133.

<sup>58</sup> Mgr d'Hulst à Madame de Gervain, RH5 – 360, 3 juillet 1878.

<sup>59</sup> L. ARTIAGA, *Des torrents de papier, op. cit.*

<sup>60</sup> Anne-Marie CHARTIER et Jean HEBRARD, *Discours sur la lecture : 1880-2000*, Paris, BPI-Centre Pompidou : Fayard, 2000.

<sup>61</sup> Gabrielle HOUBRE, « Demoiselles catholiques et misses protestantes : deux modèles éducatifs antagonistes au XIXe siècle », *Bulletin - Société de l'histoire du protestantisme français*, 2000, vol. 146, n° 1, p. 49- 68, p. 52.

<sup>62</sup> Lettre du 6 août 1886, dans M.-B.-A. d'ADHEMAR et G. FREMONT, *Histoire d'une direction - correspondance de l'abbé Frémont avec la Comtesse d'A., 1884-1892, op. cit.*, p. 132- 133.

<sup>63</sup> Mgr d'Hulst à Miss Bengough, RH5 – 303, 29 mai 1870.

<sup>64</sup> M.-B.-A. d'ADHEMAR et G. FREMONT, *Histoire d'une direction - correspondance de l'abbé Frémont avec la Comtesse d'A., 1884-1892, op. cit.*, p. 135.

considérées comme des catholiques comme les autres : le discours des directeurs ne perd jamais de vue le passé protestant de leurs dirigées.

### On reste toujours convertie : l'exigence de l'exemplarité

On reste toujours convertie : les stratégies et conseils des directeurs intègrent toujours cette donnée. Le passage d'une confession à l'autre comporte un certain nombre d'obligations sans cesse rappelées aux converties : l'exemplarité morale, la constance, la prudence. Les directeurs considèrent en effet les converties comme des postes avancés du catholicisme dans leur famille et, à ce titre, elles doivent prêcher par l'exemple et devenir des modèles. C'est la raison pour laquelle Mgr d'Hulst souligne que Madame de Gervain ne doit pas mentir si on lui demande si elle a abjuré :

Non, mille fois non, mon enfant, il ne faut pas mentir ; et cela non seulement parce qu'il ne faut jamais faire de propos délibéré un petit péché, même pour un grand bien ; mais encore et surtout à cause de l'honneur de l'Eglise catholique qui vous doit être cher. Ce que vous nieriez aujourd'hui, on le saurait demain, et l'on saurait en même temps que vous l'avez nié, et l'on vous dirait : votre nouvelle religion ne vous a enseigné que la dissimulation et le mensonge. Il y a là une considération qui prime toutes les autres<sup>65</sup>.

C'est l'image du catholicisme auprès de l'entourage de Madame de Gervain qui préoccupe le directeur. Autrement dit, les converties portent avec elles la réputation d'une religion toute entière et chacun de leur comportement est perçu à l'aune des défauts supposés du catholicisme. L'exemplarité morale doit se doubler d'une constance dans les pratiques sociales qui rend impossible toute critique fondée sur l'impressionnabilité supposée des converties. A Madame d'Adhémar qui désire une plus grande austérité dans sa vie mondaine, l'abbé Frémont pointe les risques d'une fausse interprétation par son entourage :

Ainsi donc, rompez ; non pas cette année, peut-être, car vous êtes engagée et il ne faut pas que vous paraissiez fantasque ni changeante. Allez jusqu'au carnaval, là où vous êtes invitées, pour que votre conduite ait cette belle unité, même mondaine, qui fait partir de l'honneur et d'une exquise réputation comme je suis soucieux que ce soit la vôtre. L'an prochain, vous virerez de bord<sup>66</sup>.

Cette constance dans les pratiques mondaines et dans les sociabilités constitue une forme de réponse au principal soupçon qui pèse sur les nouvelles converties : l'inconstance et le caractère influençable. Honorer ses engagements mondains permet ici de neutraliser deux reproches : celui d'être soumise à des consignes d'austérité données par un confesseur ou un directeur rigoriste, celui d'avoir une personnalité « changeante » qui expliquerait la conversion. On trouve cette deuxième critique dans la bouche du père de Madame d'Adhémar : « il n'admet pas ma sincérité. Il traite ma conversion de folie. Notre pasteur lui a prédit mon prochain retour au protestantisme. Il se tait et attend. Je me demande si l'on n'interprète pas ma douceur comme un indice de défaillance<sup>67</sup>. » Cette exigence de constance

<sup>65</sup> Mgr d'Hulst à Madame de Gervain, RH5 – 358, 8 avril 1878.

<sup>66</sup> Lettre du 28 janvier 1885, dans M.-B.-A. d'ADHEMAR et G. FREMONT, *Histoire d'une direction - correspondance de l'abbé Frémont avec la Comtesse d'A., 1884-1892, op. cit.*, p. 48.

<sup>67</sup> Lettre de 1884, *Ibid.*, p. 14.

et d'exemplarité doit aussi être reliée à la relation qui est entretenue avec le directeur de conscience.

Les préjugés qui pèsent sur les converties naissent d'un imaginaire qui associe étroitement faiblesse féminine et abus spirituel de la part du clergé. Dans un motif classique de la littérature anticléricale, réactualisée par Michelet à partir des années 1840, les confesseurs et directeurs de conscience catholiques exploiteraient la faiblesse nerveuse et le caractère influençable des femmes pour détruire leurs familles<sup>68</sup>. Cet imaginaire s'adosse au développement des discours médicaux sur la physiologie des femmes et la fragilité congénitale de leur système nerveux<sup>69</sup>. Dans cette perspective, la conversion ne serait que l'effet visible de l'emprise cléricale sur la conscience des femmes. On en trouve en exemple dans les propos du pasteur de la famille d'Adhémar qui livre en chaire sa vision des converties : « Pauvres égarées, aurait-il ajouté, elles courent après des messes à grand orchestre et, grisées par l'encens, dominées par le prêtre, elles se débarrassent de leur conscience entre ses mains, abdiquant leur responsabilité propre, qui est sacrée<sup>70</sup> »

Cette imaginaire de l'emprise cléricale sur les consciences conduit l'entourage des converties à donner une nouvelle signification à des attitudes pourtant habituelles :

Mon règlement ne vous semble-t-il pas raisonnable ? Eh bien tout le monde n'est pas content. On voudrait me voir au théâtre où je n'allais gère jadis, ce qui n'étonnait personne chacun sachant que mon état de santé m'interdit les veilles. Mais maintenant l'on rapporte tout à la question religieuse et c'est comme un système de décider ce que je pense sans me le demander, mes moindres actes sont interprétés arbitrairement et provoquent toutes sortes de commentaires. On dit que si je ne vais pas au théâtre c'est parce que mon directeur me le défend, et on réédite contre la prétendue domination des prêtres les plaintes courantes et on proclame qu'après m'avoir arrachée au monde on m'arrache à ma famille<sup>71</sup>.

Tout devient ainsi prétexte à alimenter l'imaginaire anticléric préexistant. Les directeurs de conscience cherchent à se prémunir de telles accusations de domination, d'autant que la littérature anticléricale mettant en scène des abus spirituels connaît un franc succès<sup>72</sup>. C'est la raison pour laquelle Mgr d'Hulst rompt la correspondance avec Madame de Gervain lorsqu'elle lui révèle qu'elle envisage d'entrer dans une communauté religieuse catholique :

Deux mots seulement pour vous dire que je vous prie instamment de faire effort et de prier pour adoucir l'amertume qui semble déborder de vous. Il faut que la grâce de douceur, qui a été celle de votre conversion, renaisse et reparaisse pour préparer les voies aux révélations opportunes. L'idée de vous séparer, d'aller

<sup>68</sup> J. MICHELET, *Du prêtre, de la femme, de la famille*, op. cit.

<sup>69</sup> Nicole EDELMAN, « Les métamorphoses de l'étiologie hystérique et ses effets sur la représentation des sexes (du début du XIXe siècle à la Grande Guerre) », in Luc CAPDEVILA, Martine COCAUD, Dominique GODINEAU, Sophie CASSAGNES, François ROUQUET et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Le genre face aux mutations : Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 93- 102.

<sup>70</sup> Lettre du 8 novembre 1884, dans M.-B.-A. d'ADHEMAR et G. FREMONT, *Histoire d'une direction - correspondance de l'abbé Frémont avec la Comtesse d'A., 1884-1892*, op. cit., p. 19.

<sup>71</sup> Lettre du 30 novembre 1884, *Ibid.*, p. 31.

<sup>72</sup> Sylvio HERMAN DE FRANCESCHI, « La femme aux mains des jésuites. Genèse d'un lieu commun de l'antijésuitisme français (XVIIe-XXe siècles) », dans *Genre et identités aux Pays Bas méridionaux. L'éducation religieuse des femmes après le concile de Trente.*, Academia Bruylant., Louvain-La-Neuve, 2010, p. 205- 226.

vivre dans un couvent n'est pas chrétienne. Il ne s'agit pas de savoir si vous seriez plus ou moins malheureuse que chez votre mari, mais bien de savoir où est le devoir. Or le devoir est évidemment auprès de votre mari et de vos enfants. Je renonce au mode de correspondance qui pourrait amener un éclat ; j'aime mieux m'en rapporter à la Providence qui n'a pas permis jusqu'ici que le secours vous manquât au moment où il était nécessaire<sup>73</sup>.

Quitter sa famille, entrer au couvent, le tout sous la houlette d'un directeur de conscience : Mgr d'Hulst craint certainement que les décisions de Madame de Gervain ne soient imputées à la correspondance qu'ils entretiennent en cachette. De son côté, l'abbé Frémont choisit plutôt de documenter la conversion afin de pouvoir ensuite attester du libre-arbitre de sa dirigée. Récusant les détracteurs de Madame d'Adhémar, qui l'accusent de faiblesse ou de folie, il écrit :

Je regrette que les journaux s'en soient mêlés. Si vous avez les diverses notes échangées dans les deux camps, envoyez-les-moi, pour ma gouverne. Du reste, elles seront ensevelies avec les papiers qui se rapportent à votre retour au catholicisme. Ils attesteront un jour, ces papiers, quel est le genre de folie tout nouveau qui vous a conduite là où Dieu vous appelait depuis si longtemps<sup>74</sup>.

Au total, l'analyse de ces trajectoires de conversion montrent que l'exercice effectif de la liberté de conscience prévue par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 diffère significativement selon le genre. Les femmes des élites sont soumises à une série de contraintes qui ne sont pas celles de leurs maris ou de leurs pères. La possibilité de se convertir est restreinte par les formes d'encadrement qui s'exercent sur leur vie quotidienne : elles n'ont pas la possibilité d'aller et venir comme elles le souhaitent, de se rendre à l'église, et ce contrôle de l'entourage touche jusqu'à leur courrier. Sans la complicité minimale de certains parents, établir une relation suivie avec un prêtre est une démarche semée d'embûches. Lorsque la conversion est révélée, les réactions de l'entourage montrent le poids des stéréotypes au sujet des esprits « féminins » et du clergé catholique. Loin d'être perçue comme la manifestation d'un libre-arbitre ou d'une liberté de conscience – qu'on reconnaît aux hommes par ailleurs – la conversion des femmes est imputée à leur fragilité de genre ou encore à la manipulation des prêtres. Enfin, les conséquences matérielles et sociales de la conversion sont plus lourdes pour les femmes en raison de leur place dans les foyers et de leur dépendance juridique et financière au cercle familial. Dans la mesure où les femmes sont perçues comme des « pétrisseyes d'âmes » des enfants, la possibilité juridique de les priver de liens avec eux apparaît comme une solution envisageable pour éviter d'autres conversions. Dans cette perspective, le directeur de conscience n'offre pas seulement des ressources spirituelles : il aide à établir une stratégie de long terme visant à atténuer les différents coûts de la conversion.

<sup>73</sup> Mgr d'Hulst à Madame de Gervain, RH5 – 364, 27 octobre 1878.

<sup>74</sup> M.-B.-A. d'ADHEMAR et G. FREMONT, *Histoire d'une direction - correspondance de l'abbé Frémont avec la Comtesse d'A., 1884-1892, op. cit.*, p. 15.

### *Informations sur l'auteur*

Caroline Muller est maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'université Rennes 2.

### *Résumé et mots clefs*

Les cas de conversion du protestantisme vers le catholicisme ont retenu l'attention des auteurs catholiques qui ont cherché à faire des femmes converties des modèles édifiants. Les lettres de direction de conscience reçues par les converties permettent de dépasser le stéréotype littéraire pour retrouver le vécu de ces femmes. Pour elles, la conversion est une expérience de retrait ou de rupture familiale : leur entourage considère que leur choix engage la communauté et menace ses intérêts. Elles font l'objet d'une étroite surveillance et leur comportement est interprété à l'aune de leur conversion. Lorsque le secret de la conversion est révélé, des conflits éclatent autour de l'avenir des enfants ou encore autour des pratiques sociales et culturelles que les converties entendent modifier pour être en accord avec leur nouvelle religion. Leur expérience dépend étroitement des décisions des pères et des maris, sur lesquelles elles cherchent à peser à l'aide des conseils de leur directeur de conscience. Ces directeurs poursuivent plusieurs objectifs : permettre la conversion individuelle tout en s'abritant du scandale, préparer la conversion collective des familles en faisant des femmes des missionnaires dans leur foyer.

Conversion, genre, protestantisme, conscience, famille

The cases of conversion from Protestantism to Catholicism caught the attention of Catholic writers who sought to make converted women edifying models. The correspondence received by the converts allows us to go beyond the literary stereotype to find the lived experience of these women. For them, conversion is an experience of withdrawal or family breakdown: their entourage considers that their choice engages the community and threatens its interests. They are closely monitored and their behavior is read into their conversion. When the secret of conversion is revealed, there is conflicts concerning the future of children and the social and cultural practices that converts intend to modify to be in harmony with their new religion. Their experience is closely tied to the decisions of fathers and husbands, whom they seek to weigh with the advice of their spiritual director. These directors pursue several goals: to enable individual conversion while sheltering from scandal, to prepare the collective conversion of families by making women missionaries in their homes.

Conversion, gender, protestantism, freedom of conscience, family

### *Références bibliographiques*

Marie-Blanche-Angeline d'ADHEMAR et Georges FREMONT, *Histoire d'une direction - correspondance de l'abbé Frémont avec la Comtesse d'A., 1884-1892*, Paris, Bloud et Gay, 1931.

Loïc ARTIAGA, *Des torrents de papier : catholicisme et lectures populaires au XIXe siècle*, Limoges, PULIM, 2007.

Patrick CABANEL, *Histoire des protestants en France (XVIe-XXIe siècle)*, Paris, Fayard, 2012.

Moïse CAGNAC, *Les lettres spirituelles en France*, Paris, Gigord, 1928.

Anne-Marie CHARTIER et Jean HEBRARD, *Discours sur la lecture : 1880-2000*, Paris, BPI-Centre Pompidou : Fayard, 2000.

Cécile DAUPHIN, « La vieille fille, histoire d'un stéréotype », in *Madame ou Mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine (XVIIIe-XIXe siècles)*, Paris, Montalba, 1984, p. 207- 231.

Nicole EDELMAN, « Les métamorphoses de l'étiologie hystérique et ses effets sur la représentation des sexes (du début du XIXe siècle à la Grande Guerre) », in Luc CAPDEVILA, Martine COCAUD, Dominique GODINEAU, Sophie CASSAGNES, François ROUQUET et Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *Le genre face aux mutations : Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 93- 102.

André ENCREVE, *Protestants français au milieu du XIXe siècle : les réformés de 1848 à 1870*, Labor et Fides, 1986.

Frédéric GUGELOT, *La conversion des intellectuels au catholicisme en France, 1885-1935*, Paris, CNRS Editions, 1998.

Sylvio HERMAN DE FRANCESCHI, « La femme aux mains des jésuites. Genèse d'un lieu commun de l'antijésuitisme français (XVIIIe-XXe siècles) », in *Genre et identités aux Pays Bas méridionaux. L'éducation religieuse des femmes après le concile de Trente.*, Academia Bruylant., Louvain-La-Neuve, 2010, p. 205- 226.

Gabrielle HOUBRE, « Demoiselles catholiques et misses protestantes : deux modèles éducatifs antagonistes au XIXe siècle », *Bulletin - Société de l'histoire du protestantisme français*, 2000, vol. 146, n° 1, p. 49- 68.

Philippe-E. LANDAU, « Se convertir à Paris au XIXe siècle », *Archives Juives*, 2002, Vol. 35, n° 1, p. 27- 43.

Thomas KSELMAN, *Conscience and Conversion: Religious Liberty in Post-Revolutionary France*, Yale University Press, 2018.

Jules MICHELET, *Du prêtre, de la femme, de la famille*, Paris, Comptoir des imprimeurs-unis : Hachette : Paulin, 1845.

Frédéric PORTAL, *Les Descendants des Albigeois et des huguenots, ou Mémoires de la famille de Portal*, Paris, C. Meyrueis, 1860.

Michèle SACQUIN, « La controverse entre catholiques et protestants en France, XIXe - XXe siècles. I. Pluralisme et polémique, 1802-1902 », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 2002, vol. 148, p. 1049- 1061.

Michèle SACQUIN, *Les conversions protestantes dans l'apologétique catholique française sous la restauration*, Artois presses université, 1996.

Pierre TRIOMPHE, « Repenser les limites du politique et du religieux sous la Restauration. L'apport des polémiques engendrées par les conversions religieuses », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*, 2012, n° 10.

